



GUIPAVAS BMX

La Halle du Moulin Neuf

29490 GUIPAVAS

CONTACT :

Alain Rioual - Président du Club

Tél : 06/32/29/33/08

**Livret d'informations
pour les inscriptions**

L'inscription au Club comprend :

La licence FFC, l'adhésion au Club, la plaque guidon et le maillot du Club. La plaque latérale sera offerte par le Club en Janvier.

INFOS INSCRIPTIONS

Si vous souhaitez être inscrit au club, **il vous est fortement conseillé de vous inscrire sur la liste d'attente** dès le mois de Mai en venant au club, possibilité d'essayer.

Par contre, il vous sera demandé de venir en présentiel (obligatoire) pour valider l'inscription le jour de **la porte ouverte qui se déroulera le Samedi 09 Septembre 2023 de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h00.**

En cas d'impossibilité de venir lors de cette porte ouverte pour valider l'inscription **merci de contacter le Président (voir page d'accueil).**

Sans cela, votre inscription ne sera pas prise en compte.

TENUE REGLEMENTAIRE

Toutes les parties du corps doivent être couvertes.

- **Casque intégral** (prêt d'un casque si besoin lors des essais avant inscription finale).
- **Gants** (pas de mitaine).
- **Pantalons** (de BMX ou Jeans, par contre pantalon de jogging interdit).
- Pull ou T-shirt **manche longue**.
- **Chaussettes hautes** et **chaussures fermées** (semelles type Van's).
- Coque/genouillères et coudières facultatives mais fortement conseillées.

Pour les compétitions :

Plaques : cadre et guidon + maillot à l'effigie du club obligatoire.

Si vous avez des questions sur les équipements et sur les entrainements : Les entraîneurs sont à votre disposition pour vous renseigner.

PAPIERS A FOURNIR POUR VALIDER L'INSCRIPTION

- **Certificat médical** de non contre-indication à la pratique du BMX en **COMPETITION** (mention obligatoire).
- **Carte d'identité recto/verso** du licencié ou celle des parents pour les mineurs.
- **Photo.**
- Le **règlement de la licence (prix défini par la FFC** suivant la catégorie).
- Le règlement de **l'adhésion au Club** :
1^{er} de la famille : 80 € / 2^{ème} de la famille : 60 €/ 3^{ème} de la famille : 30 € - Membre du bureau et Arbitre : 15 €
- **Un chèque de caution de 50€** (qui vous sera rendu si vous vous manifestez par du bénévolat durant l'année).
- **Maillot du club et plaque** : Prix à définir suivant le fournisseur.

Pour le paiement : il est possible de régler par ANCV, Chèque sport, Coupon sport, Espèces, paiement en ligne par carte bancaire.

Pour l'assurance, il n'est pas obligatoire de prendre une au Club si vous avez déjà une assurance type accident de la vie

Le dossier d'inscription est à faire auprès du secrétariat (Céline CABON) et le règlement auprès de la Trésorière (Yolande LE GOFF)

